

Province de Québec
Commission scolaire Western Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** tenue le 31 mars 2026, en format hybride, à 18 h 30

PRÉSENCES : La présidente Labadie, les commissaires Cornforth, Giannakoulis, Goldsbrough, Green, Garner, Killeen, Moore, McCrank, Richard, les commissaires-parents Fortier, Bouchard, James et Rhéault

ABSENCES
MOTIVÉES : Commissaires Bélanger et Brushey

PERSONNEL : Sont également présents à la séance : le directeur général, M. G. Singfield; le directeur général adjoint et directeur des ressources humaines, M. P. Proulx; la directrice des ressources financières, Mme M. Lupien; la directrice de services éducatifs, Mme J. Dubeau; la directrice des services complémentaires, Mme L. Falasconi; le coordonnateur des services administratifs, M. A. Gendron; et la responsable de la gestion administrative, Mme R. Vincent.

Reconnaissance territoriale : Commissaire Goldsbrough

Ouverture de la séance à 18 h 31

C-25/26-92. Adoption de l'ordre du jour

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-93. Adoption du procès-verbal

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le procès-verbal de la séance tenue le 24 février 2026 soit adopté tel que distribué. La proposition est appuyée par la commissaire Richard.

Adoptée à l'unanimité

Rapport de la présidente :

La présidente Labadie parle des modifications législatives, y compris des mises à jour concernant les projets de loi 40, 94 et 1, soulignant l'incertitude persistante quant à la décision relative au projet de loi 21 et l'incertitude qui continue de régner autour du projet de loi 1. Elle parle du comité de recrutement du directeur général et confirme que des entretiens virtuels auront lieu le 11 avril, suivis d'entretiens en personne le 18 avril.

La présidente Labadie aborde le budget provincial qui a été déposé et qui prévoit une augmentation modérée et encourageante des crédits alloués à l'éducation; toutefois, les règles budgétaires n'ont pas encore été publiées, et une incertitude demeure quant à l'utilisation du surplus cumulé et à la dotation en personnel.

Rapport du directeur général :

Le directeur général Singfield fait le point sur la Fondation, sur l'éducation alternative et sur le poste de directeur général. Des renseignements sont également communiqués sur le programme Sport-Études, notamment sur les récentes modifications des règles provinciales et leur incidence sur les élèves inscrits. Une discussion a lieu concernant les projets pédagogiques particuliers et le programme Sport-Études, avec un aperçu de leurs structures respectives. Une mise à jour est également fournie sur les réunions avec les directeurs d'école concernant les données et les objectifs, soulignant que ces réunions ont été bien accueillies. Le directeur général fournit aussi une mise à jour sur LEARN Québec, notamment en ce qui concerne le financement lié au tutorat et les critères d'admissibilité des élèves, suivie d'une mise à jour sur le budget.

Directrice des services éducatifs :

La directrice des services éducatifs, Jennifer Dubeau, s'adresse au conseil au sujet de l'invitation au Forum des voix autochtones qui se tiendra le 23 avril 2026.

Cadre d'IA de la CSWQ :

Le directeur général Singfield présente M. Stuart Grey, qui expose le cadre d'IA de la CSWQ au conseil des commissaires.

C-25/26-94.

Contribution pour soutenir un élève de l'école secondaire Pontiac

ATTENDU QU'une demande a été reçue de la part de l'école secondaire Pontiac visant à soutenir un élève qui a été sélectionné à l'issue d'un processus hautement compétitif pour participer au programme Shad Canada, l'un des programmes d'enrichissement les plus prestigieux du Canada axé sur les domaines STIAM (sciences, technologie, ingénierie, arts et mathématiques), ainsi que sur l'entrepreneuriat et l'innovation;

ATTENDU QUE les commissaires souhaitent contribuer à partir de leur fonds de perfectionnement professionnel pour soutenir cet élève;

LA COMMISSAIRE MOORE PROPOSE QU'un montant de 500 \$ provenant du budget de perfectionnement professionnel des commissaires soit alloué pour soutenir cet élève. La proposition est appuyée par le commissaire McCrank.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-95.

Rapport du Comité exécutif – 17 février 2026

LE COMMISSAIRE CORNFORTH PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la séance du 17 février 2026 du Comité exécutif. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Fortier.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-96.

Autorisation de conclure un contrat par accord mutuel avec Ressources GED pour l'achat et la mise en œuvre du logiciel de gestion documentaire VORTEX

ATTENDU QUE VORTEX est un logiciel de gestion de documents et de dossiers conçu pour aider les organisations à gérer, classer, archiver et récupérer leurs documents et dossiers institutionnels de manière structurée et sécurisée;

ATTENDU QUE le secrétaire général et le service des ressources humaines ont comparé le logiciel à celui de plusieurs commissions et centres de services scolaires utilisant actuellement VORTEX et ont confirmé son adéquation et son utilité pour les besoins de la Commission scolaire Western Québec;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint, le coordonnateur des services administratifs, le Service des technologies de l'information et le secrétaire général ont mené une analyse des répercussions sur la vie privée en ce qui concerne les aspects liés à la protection des données et la sécurité de l'information du logiciel et ont confirmé que ce dernier est conforme aux lois et règlements du Québec;

ATTENDU que l'analyse d'impact sur la vie privée susmentionnée a été approuvée par la Commission d'accès à l'information du Québec;

ATTENDU QUE le Service des technologies de l'information a analysé le plan de mise en œuvre et est prêt à procéder à celle-ci, et que le logiciel actuel CONSTELIO sera mis hors service une fois que toutes les données auront été transférées avec succès;

ATTENDU QUE Ressources GED, le fournisseur du logiciel VORTEX, est une entreprise québécoise;

ATTENDU QUE le coût estimatif de ce contrat pour deux ans s'élève à 40 518,00 \$, réparti comme suit :

Mise en œuvre de VORTEX : 29 769,00 \$

Frais de licence annuels pour la deuxième année : 10 749,00 \$

ATTENDU QUE le secrétaire général et le service des ressources humaines et des technologies de l'information recommandent VORTEX comme solution de choix et proposent d'attribuer le contrat par accord mutuel à Ressources GED, le fournisseur du logiciel VORTEX;

ATTENDU QUE l'attribution de ce contrat de gré à gré constitue une dérogation à la politique d'achat de la CSWQ et nécessite donc l'autorisation du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-25/26-100, le Comité exécutif recommande que le conseil autorise l'attribution d'un contrat de gré à gré à Ressources GED pour l'achat et la mise en œuvre du logiciel de gestion documentaire VORTEX, à un coût total de 40 518,00 \$ sur deux ans;

LA COMMISSAIRE KILLEEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise l'attribution d'un contrat de gré à gré à Ressources GED pour l'achat et la mise en œuvre du logiciel de gestion documentaire VORTEX, à un coût total de 40 518,00 \$ sur deux ans, et que le directeur des technologies de l'information soit autorisé à signer le contrat et tous les documents connexes. La proposition est appuyée par le commissaire Giannakoulis.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-97.

Autorisation de signer des ententes de servitude et des actes notariés entre la Commission scolaire Western Québec et la Ville de Gatineau concernant les écoles primaires Greater Gatineau et Buckingham

ATTENDU QUE la clôture de l'école primaire Greater Gatineau empiète sur un terrain appartenant à la Ville de Gatineau;

ATTENDU QUE la Ville de Gatineau est disposée à accorder à la Commission scolaire Western Québec une servitude de tolérance afin de permettre le maintien de cet empiètement;

ATTENDU QU'un poteau électrique et des services publics appartenant à la Ville de Gatineau sont installés sur le terrain de la Commission scolaire Western Québec à l'école primaire Buckingham;

ATTENDU QUE la Ville de Gatineau exige une servitude de services publics, notamment pour l'approvisionnement en eau, l'accès piétonnier, les lignes électriques et la distribution par câble, sur la partie concernée du terrain de la commission scolaire;

ATTENDU QUE ces deux servitudes sont mutuellement avantageuses et doivent être officialisées par des ententes notariées;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-25/26-101, le Comité exécutif recommande que le conseil autorise le directeur général à signer toutes les ententes de servitude et tous les documents notariés entre la Commission scolaire Western Québec et la Ville de Gatineau concernant les écoles Greater Gatineau et Buckingham;

LA COMMISSAIRE-PARENT BOUCHARD PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise le directeur général à signer toutes les ententes de servitude et tous les documents notariés entre la Commission scolaire Western Québec et la Ville de Gatineau

concernant les écoles primaires Greater Gatineau et Buckingham. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-98.

Programme d'achats regroupés – Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Mobilier de classe – 2025-7547-50

ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec a la possibilité de participer au programme d'achats regroupés proposé par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour le mobilier de classe;

ATTENDU QUE ce type de contrat nécessite l'autorisation du conseil des commissaires, puisqu'il s'agit d'un contrat d'offres à commandes avec plusieurs fournisseurs;

ATTENDU QUE le contrat couvrira une période de 24 mois allant du 19 janvier 2027 au 18 janvier 2029, avec une option de renouvellement de 12 mois;

ATTENDU QUE l'engagement financier estimé pour ce contrat est d'environ 750 000,00 \$, avec une dépense estimée à 250 000,00 \$ par année;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-25/26-102, le Comité exécutif recommande que le conseil autorise la Commission scolaire Western Québec à participer au contrat d'achat de mobilier de classe par l'intermédiaire du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

LA COMMISSAIRE RICHARD PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise la Commission scolaire Western Québec à participer au programme d'achats regroupés et charge le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) de représenter la Commission scolaire Western Québec dans son processus d'appel d'offres et le contrat subséquent pour l'acquisition de mobilier de classe, et que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents nécessaires. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-99.

Autorisation d'attribuer un contrat pour les rénovations intérieures au 26, rue Leslie avant la séance d'avril du conseil

ATTENDU QUE le plan d'investissement prévoit une allocation de 1 300 000 \$ au titre de la Mesure 50622 (2022–2023) pour le projet de rénovation intérieure du 26, rue Leslie;

ATTENDU QUE les études techniques ont été achevées et que l'estimation actualisée des coûts professionnels pour le projet s'élève à 2 500 000 \$;

ATTENDU QUE cette estimation comprend les coûts de construction, les honoraires professionnels, les réserves pour éventualités et les indemnités liées à l'éloignement géographique;

ATTENDU QUE le budget du projet doit donc être révisé, avec un montant supplémentaire de 1 200 000 \$ à financer sur le budget de construction de l'année prochaine;

ATTENDU QUE la planification des projets à venir restera inchangée jusqu'à l'ouverture de toutes les soumissions, l'achèvement des contrats en cours, la confirmation des budgets futurs, toute incidence devant être prise en compte dans le plan d'investissement 2026–2027;

ATTENDU QUE l'alignement des dépenses prévues sera réexaminé et que tout ajustement nécessaire sera signalé au MEQ dans le prochain rapport d'imputabilité prévu pour avril 2026;

ATTENDU QUE ce projet est essentiel et doit démarrer immédiatement après l'ouverture des soumissions;

ATTENDU QUE, afin de minimiser les retards, le Comité exécutif recommande, par sa résolution E-25/26-104, qu'un vote électronique soit organisé pour autoriser l'attribution du contrat et la signature de tous les documents connexes immédiatement après l'ouverture des soumissions;

LE COMMISSAIRE MCCRANK PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil procède à un vote électronique pour autoriser l'attribution du contrat et la signature de tous les documents connexes, permettant ainsi au projet de démarrer immédiatement après l'ouverture des soumissions. La proposition est appuyée par la commissaire Green.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-100.

Programme d'achats regroupés – Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Ordinateurs, ordinateurs portables, écrans et tablettes – 2026-8227-50

ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec a la possibilité de participer au programme d'achats regroupés proposé par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour les ordinateurs, les ordinateurs portables, les écrans et les tablettes;

ATTENDU QUE ce type de contrat nécessite l'autorisation du conseil des commissaires, puisqu'il s'agit d'un contrat d'offres à commandes avec plusieurs fournisseurs;

ATTENDU QUE le contrat couvrira une période de 24 mois, allant du 29 septembre 2026 au 28 septembre 2028, avec 3 options de renouvellement de 12 mois chacune;

ATTENDU QUE l'engagement financier estimé pour ce contrat, options comprises, est d'environ 3 500 000,00 \$, avec une dépense estimée à 700 000,00 \$ par année;

ATTENDU QUE, par sa résolution E-25/26-105, le Comité exécutif recommande que le conseil autorise la Commission scolaire Western Québec à participer au programme d'achats regroupés et charge le Centre

d'acquisitions gouvernementales (CAG) de représenter la Commission scolaire Western Québec dans son processus d'appel d'offres et le contrat subséquent pour l'acquisition d'ordinateurs, d'ordinateurs portables, d'écrans et de tablettes;

LA COMMISSAIRE-PARENT FORTIER PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité exécutif, le conseil autorise la Commission scolaire Western Québec à participer au programme d'achats regroupés et charge le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) de représenter la Commission scolaire Western Québec dans le cadre de l'appel d'offres et du contrat qui en découlera pour l'acquisition d'ordinateurs, d'ordinateurs portables, d'écrans et de tablettes, et que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents nécessaires. La proposition est appuyée par la commissaire Goldsbrough.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-101.

Appel d'offres public – Rénovation intérieure de l'école primaire Dr S.E. McDowell – Phase 2, contrat n° 25510B008

ATTENDU QU'un montant de 1 550 000,00 \$ a été réservé à partir de la Mesure 50621 de 2024-2025;

ATTENDU QUE le projet a été divisé en deux phases afin de permettre la réalisation de la phase 1 durant l'été 2024–2025 et celle de la phase 2 durant l'été 2025–2026;

ATTENDU QUE, par la résolution C-24/25-157, la phase 1 de ce projet a été attribuée à LALONDE CANTIN CONSTRUCTION & ASSOCIÉS CANADA INC. pour un montant de 534 400,00 \$;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été mené à bien;

ATTENDU QUE les personnes et/ou entreprises suivantes ont obtenu les documents relatifs à l'appel d'offres :

- Call Fred Inc (Appelle Fred)
- 176026 CANADA INC. (Amor Construction)
- Les Entreprises Géniam
- ACQ Provinciale
- DEFRAN INCORPORÉE
- Seguin Morris Inc.
- D.L.S. CONSTRUCTION INC.

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

DEFRAN INCORPORÉE	550 422,00 \$
D.L.S. CONSTRUCTION INC.	555 000,00 \$
Call Fred Inc (Appelle Fred)	562 342,00 \$
Les Entreprises Géniam	619 850,00 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est conforme;

LA COMMISSAIRE MOORE PROPOSE QUE le conseil attribue le contrat à DEFRAN INCORPORÉE et que le pouvoir de signature pour ce contrat soit délégué au directeur des ressources matérielles. La proposition est appuyée par le commissaire Giannakoulis.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-102.

Politique C-5 révisée – Processus du Comité de discipline – Soumettre à consultation

ATTENDU QUE les modifications législatives découlant de l'adoption des projets de loi 9, 25 et 94 nécessitent des mises à jour de la politique de la commission scolaire décrivant le processus du Comité de discipline (C-5);

ATTENDU QUE le consultant de la commission scolaire en matière de diversité, d'équité et d'inclusion a effectué un examen détaillé de la politique C-5, aboutissant à des recommandations de révisions visant à renforcer l'inclusion, l'équité et l'accessibilité pour tous les intervenants;

ATTENDU QU'une révision effectuée par l'ancien Comité de gouvernance et d'éthique n'a pas pleinement intégré toutes les mises à jour législatives et des politiques, ni l'accessibilité pour tous les intervenants;

ATTENDU QUE le conseil a modifié le *Règlement établissant la délégation des pouvoirs et fonctions de la Commission scolaire Western Québec* (n° 30) afin d'assurer la conformité à la loi (art. 174, Loi sur l'instruction publique);

ATTENDU QUE la politique existante ne reflète pas cette modification;

ATTENDU QUE le Comité de gouvernance et d'éthique a procédé à un examen et à une révision détaillés de la politique C-5 afin d'assurer la conformité aux modifications législatives applicables et à la modification apportée au règlement, et de mieux refléter les normes d'équité et d'inclusion;

ATTENDU QUE le Comité de gouvernance et d'éthique recommande que le conseil autorise la diffusion de la politique C-5 révisée en vue d'une consultation à grande échelle.

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de gouvernance et d'éthique, la politique C-5 révisée, dont le titre a été modifié pour devenir « *Politique décrivant le processus d'audience disciplinaire pour les élèves de la Commission scolaire Western Québec* », soit soumise à consultation. La proposition est appuyée par la commissaire-parent James.

Adoptée à l'unanimité

C-25/26-103.

Politique F-18 révisée – Prévention, signalement et traitement des cas de harcèlement psychologique – Soumettre à consultation

LA COMMISSAIRE KILLEEN PROPOSE QUE, tel que l’a recommandé l’administration, la politique révisée sur la prévention, le signalement et le traitement des cas de harcèlement psychologique soit soumise à consultation. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Rhéault.

Adoptée à l’unanimité

C-25/26-104.

Politique G-1 révisée – Transport scolaire – Soumettre à consultation

LA COMMISSAIRE MOORE PROPOSE QUE, tel que l’a recommandé le Comité du transport scolaire, la politique révisée en matière de transport scolaire soit soumise à consultation. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Bouchard.

Adoptée à l’unanimité

C-25/26-105.

Rapport du Comité de gouvernance et d’éthique – 12 mars 2026

LA COMMISSAIRE GREEN PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 12 mars 2026 du Comité de gouvernance et d’éthique. La proposition est appuyée par la commissaire-parent James.

Adoptée à l’unanimité

C-25/26-106.

Rapport du Comité du transport scolaire – 23 mars 2026

LA COMMISSAIRE MOORE PROPOSE QUE le conseil accuse réception du procès-verbal de la réunion du 23 mars 2026 du Comité du transport scolaire. La proposition est appuyée par la commissaire-parent Bouchard.

Adoptée à l’unanimité

C-25/26-107.

Adoption du calendrier scolaire 2026-2027

LA COMMISSAIRE MOORE PROPOSE QUE le calendrier scolaire 2026-2027 soit adopté tel que présenté par le directeur des ressources humaines. La proposition est appuyée par la commissaire Killeen.

Adoptée à l’unanimité

Levée de la séance

La présidente lève la séance à 20 h 50.